



COMMUNIQUE DE PRESSE du 24 mars 2012 :

"Qualité de l'eau potable du réseau : la situation est bien plus préoccupante que l'on ne croit !

Le constat alarmant lancé par l'UFC Que choisir sur la qualité de l'eau du réseau repose sur des données fournies par le Ministère de l'écologie. Ces données officielles, basés sur des normes obsolètes, livrent une vision incomplète de l'étendue des dommages. Cela fausse l'analyse de l'UFC Que Choisir qui passe ainsi sous silence d'autres pollutions existantes. Notamment celles liées aux résidus pesticides, génétiques et médicamenteux présents dans l'eau.

L'association CrieEAU (Comité de Recherches et d'Informations Indépendantes sur l'Eau), en cours d'enregistrement et dont l'un des objectifs est d'informer correctement le public sur la qualité de l'eau du robinet, souhaite compléter l'analyse de l'UFC Que Choisir.

Au sujet des pesticides :

"Le risque entraîné par les pesticides est celui de l'exposition à long terme, à des doses très faibles mais répétitives, avec des interactions possibles entre les différents pesticides. Les risques suspectés, sans qu'ils aient pu être démontrés à ce jour, pourraient être des cancers (leucémies notamment), des troubles du système nerveux ainsi que de troubles de la reproduction."

Le danger réel des pesticides est bien plus grand que ne l'indique l'UFC Que Choisir. Pour beaucoup de pesticides présents dans l'environnement, seuls 10 % du produit se trouvent sous sa forme moléculaire d'origine. 90 % du produit ont plus ou moins été dégradés par les UV et les bactéries de l'environnement. Ces molécules dégradées ne sont plus détectables simplement par les méthodes physico-chimiques conventionnelles. Ces résidus possèdent pourtant très fréquemment une toxicité similaire aux molécules d'origine. C'est pourquoi l'effet biologique réel des pesticides est très mal évalué par les méthodes physicochimiques conventionnelles. Seuls des tests biologiques (test d'inhibition de la synthèse d'ARN, test d'ancrage cellulaire...) permettent d'en mesurer directement la toxicité. Ces tests biologiques, normalisés depuis 10 ans, ne sont hélas pas pris en compte par les normes réglementaires mesurant la qualité de l'eau.

Au sujet de la bactériologie :

"Les défauts de traitement de potabilisation (chloration) ou des canalisations endommagées dans le réseau peuvent entraîner la présence de bactéries responsables par exemple de troubles intestinaux."

L'enquête ignore différents dangers microbiens transmis par l'eau potable, notamment :1) les Rotavirus et les Norovirus, résistants à une chloration ordinaire, et à l'origine de nombreuses épidémies de gastroentérites virales hivernales, d'après l'aveu même du Ministère de la Santé. 2) les fréquentes parasitoses transmises par l'eau potable (Giarda). 3) la transmission par l'eau potable de gènes de résistances aux antibiotiques, situés sur des éléments génétiques mobiles, et transmis par des bactéries non pathogènes (germes banals de l'eau) non prise en compte par la réglementation. Ils nous sont transmis en droite ligne par l'élevage animal qui consomme les deux-tiers des antibiotiques consommés en France (rapport Afssa)

Au sujet de l'aluminium :

"L'aluminium est utilisé sous forme de sels pour rendre limpides des eaux naturellement troubles. Bien qu'il n'y ait pas à ce jour de lien démontré entre l'exposition à l'aluminium et la maladie d'Alzheimer, par application du principe de précaution, il est recommandé de limiter les doses ingérées"

Concernant le lien de cause à effet entre l'aluminium et la maladie d'Alzheimer, ce sujet a fait l'objet de controverses scientifiques aujourd'hui dépassées, depuis les années 60 (Cf reportage de Sophie Le Gall « Du poison dans l'eau»- France 3 - mai 2010). Il est important de préciser que les sels de fer sont substituables avec une totale innocuité aux sels d'aluminium comme flocculant pour la potabilisation de l'eau

Au sujet des nitrates :

"Les teneurs excessives en nitrates dans l'alimentation sont susceptibles de faire courir des risques de méthémoglobinémie (syndrome du bébé bleu) chez les nourrissons. En effet, les nitrates, transformés dans l'organisme en nitrites, peuvent par la modification des propriétés de l'hémoglobine du sang empêcher un transport correct de l'oxygène par les globules rouges. Toutefois, aucun cas de méthémoglobinémie lié à l'eau d'alimentation n'est recensé aujourd'hui en France. Plus généralement, la présence de nitrates dans l'eau potable est un indicateur de pollutions d'origine agricole, qui peut s'accompagner de la présence d'autres polluants tels que des pesticides."

Il est tout à fait exact de signaler que la présence des nitrates dans l'eau est un indicateur de pollution d'origine agricole. Cependant la lecture détaillée de la littérature scientifique et médicale montre qu'aucun cas de méthémoglobinémie du nourrisson lié à la consommation d'eau contenant des nitrates n'est survenu en France au cours des 50 dernières années. Il convient de rappeler qu'en Australie où la concentration en nitrates peut atteindre 300 mg/l dans certaines eaux potables (Alice Springs) il ne semble pas y avoir de catastrophe sanitaire chez les nourrissons. D'ailleurs, il n'existe pas dans le tube digestif des nourrissons de bactéries capables de réduire les nitrates en nitrites. Les seules méthémoglobinémies décrites sont celles liées à l'absorption directe de nitrites ou d'un réducteur similaire.

Notre association tient à disposition les références bibliographiques scientifiques sur les problèmes soulevés par la qualité de l'eau potable en France.

Le CriiEAU est une association pluridisciplinaire de scientifiques, de juristes et de personnes qualifiées proposant de nouvelles méthodes d'évaluation de la qualité de l'eau et diffusant une information indépendante des grands groupes de traitement et de commercialisation de l'eau.

Contact : criieau@free.fr